

CGG convoque les comités de créanciers dans le cadre de la procédure de sauvegarde pour un vote le 28 juillet, avec plus de trois-quarts des obligataires seniors soumis à un accord de blocage et ayant souscrit aux nouvelles obligations de second rang

Paris, France – 13 juillet 2017

Le 14 juin 2017, CGG S.A. (« **CGG** ») a annoncé (i) la signature d'un accord de blocage (*lock-up agreement*)(l'**Accord de Lock-Up** ») en date du 13 juin 2017 avec certains de ses créanciers financiers significatifs, à l'appui de sa proposition de plan de restructuration financière (la « **Restructuration Financière** ») et, en lien avec celle-ci, (ii) l'ouverture d'une procédure de sauvegarde en France (et l'ouverture concomitante de procédures de « *Chapter 11* » et « *Chapter 15* » aux États-Unis).

Résultats du placement privé

Dans le cadre de la Restructuration Financière, et conformément aux stipulations de l'Accord de Lock-up, CGG a annoncé le 27 juin 2017 l'ouverture d'une période de placement conformément aux termes d'un accord de placement privé en date du 26 juin 2017 (l'« **Accord de Placement Privé** »), pendant laquelle les Porteurs Éligibles (tel que définis dans l'Accord de Placement Privé) des *Senior Notes* existantes étaient invités à s'engager à souscrire à une part *pro rata* des 375 millions de dollars US de nouvelles obligations senior de second rang (*second lien senior notes*) à taux variable / 8,5% PIK (*payment-in-kind*) d'une durée de six ans, avec bons de souscription d'actions (ensemble, les « **Nouveaux Instruments** ») devant être émis à la date de réalisation de la Restructuration Financière.

CGG a le plaisir d'annoncer qu'à la date du 7 juillet 2017 (soit à la fin de la période de placement), des Porteurs Éligibles représentant 86,08% du montant total en principal des *Senior Notes* se sont engagés à souscrire aux Nouveaux Instruments conformément aux modalités de l'Accord de Placement Privé et ont adhéré à l'Accord de Lock-up. L'émission des Nouveaux Instruments a été garantie (*backstopped*) par les membres du comité *ad hoc* des porteurs de *Senior Notes* détenant, à la date de l'Accord de Placement Privé, 52,38% du montant total en principal des *Senior Notes*, qui se sont également engagés à souscrire à leur quote-part proportionnelle des Nouveaux Instruments.

Convocation du comité des établissements de crédit et assimilés et de l'assemblée générale unique des obligataires de CGG

Alors que le placement privé décrit ci-dessus est un succès, et que la majorité requise des créanciers a désormais adhéré à l'Accord de Lock-up (tel que détaillé ci-dessous), CGG annonce également avoir convoqué hier, dans le cadre de la procédure de sauvegarde, le comité des établissements de crédit et assimilés et l'assemblée générale unique des obligataires (incluant les porteurs d'Obligations Convertibles (tel que ce terme est défini dans l'Accord de Lock-up)) le 28 juillet 2017 afin de voter sur son projet de plan de sauvegarde.

À la date du 12 juin 2017, des porteurs représentant 74,24% du montant total en principal cumulé des *Senior Notes* et des Obligations Convertibles, ainsi que des porteurs représentant 77,66% du montant total en principal de la Dette Sécurisée (tel que ce terme est défini dans l'Accord de Lock-up) du groupe, ont signé l'Accord de Lock-up ou y ont adhéré. Ceci indique un niveau de soutien élevé à la Restructuration Financière et marque une étape importante dans la mise en œuvre préalablement à la consultation des créanciers le 28 juillet 2017.

« **Senior Notes** » désigne les obligations non-subordonnées de CGG portant intérêt au taux de 6,500 % et arrivant à échéance en 2021 (CUSIP: 204384AB7 / ISIN: US204384AB76; CUSIP: F1704UAD6 / ISIN: USF1704UAD66), les obligations non-subordonnées portant intérêt au taux de 5,875 % et arrivant à échéance en 2020 (Reg. S ISIN: XS1061175607 / Reg. S Common Code: 106117560; Rule 144A ISIN: XS1061175862 / Rule 144A Common Code: 106117586) et les obligations non-subordonnées portant intérêt au taux de 6,875 % et arrivant à échéance en 2022 (Reg. S CUSIP: F1704UAC8 / Reg. S ISIN: USF1704UAC83; Registered CUSIP: 12531TAB5 / Registered ISIN: US12531TAB52).

A propos de CGG :

CGG (www.cgg.com) est un leader mondial de Géosciences entièrement intégré qui offre des compétences de premier plan en géologie, géophysique, caractérisation et développement de réservoirs à une base élargie de clients, principalement dans le secteur de l'exploration et de la production des hydrocarbures. Nos trois activités, Equipement, Acquisition et Géologie, Géophysique & Réservoir (GGR) interviennent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'exploration à la production des ressources naturelles. CGG emploie environ 5600 personnes dans le monde, animées par la Passion des Géosciences, pour apporter les meilleures solutions à nos clients.

CGG est coté sur Euronext Paris SA (ISIN: 0013181864) et le New York Stock Exchange (sous la forme d'American Depositary Shares, NYSE: CGG).



Contacts :

Direction Communications

Christophe Barnini

Tel: + 33 1 64 47 38 11

E-Mail: : christoph.barnini@cgg.com

Relations Investisseurs

Catherine Leveau

Tel: +33 1 64 47 34 89

E-mail: : invreiparis@cgg.com

